



S₁ C₃ R₁ A₁ B₃ B₃ L₁ E₁

COMITE REGIONAL DE FRANCHE-COMTE DE SCRABBLE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

La Cluse et Mijoux le 28 septembre 2014

L'Assemblée Générale s'est tenue le **dimanche 7 septembre 2014** à Valentigney à 10h00.

Club excusé : VILLERS-LE-LAC, PARCEY

Clubs absents : ANNOIRE, LES HOPITAUX NEUFS

Membre du bureau excusé : Pascal Bernier

RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE (Edmée GIRARDOT)

Je remercie Anne de nous accueillir aujourd'hui dans la jolie salle rénovée de l'OTA, et je salue amicalement toute son équipe qui s'est démenée pour que cette journée soit chaleureuse et conviviale.

Merci à vous tous qui vous êtes déplacés aujourd'hui jusqu'à Valentigney, mais ayons une pensée pour les absents, ceux qui se sont excusés parce qu'ils ont eu un empêchement incontournable et ne peuvent être avec nous....

Vous êtes ici les porte-parole de la majorité des 19 clubs francs-comtois, une majorité qui manifeste son attachement à notre comité et à la fédération française de scrabble. La meilleure preuve en est l'augmentation du nombre de joueurs aux différentes compétitions organisées durant cette saison : 2748 participants contre 2708 l'année dernière. Et l'essentiel de cette augmentation est dû aux phases qualificatives du championnat de France. Le comité peut être fier, en effet, de la réussite de ses joueurs au niveau national.

Vous vous êtes largement impliqués dans les différentes épreuves de la saison écoulée. Je sais, par expérience, que ce n'est pas toujours évident de trouver une salle, de fédérer une équipe et d'organiser une journée de compétition. Alors, au risque de me répéter année après année, je tiens à mettre en lumière tous ceux et toutes celles qui se dévouent, souvent dans l'ombre, avec beaucoup de modestie et je les en remercie très sincèrement.

Je salue le retour au premier plan de Monique Chevènement, qui reprend la présidence du club de Pontarlier. Bonne route à elle et à tous les licenciés pontissaliens, qui ont connu une période un peu agitée et méritent de retrouver leur sérénité...

Le club de Rougemont change également de présidente : Véronique Obéron, très prise par ses activités professionnelles, cède la place à madame Marie-Thérèse Mesnier, à laquelle je souhaite la bienvenue.

J'aimerais que les clubs en sommeil prennent, cette année, une part un peu plus active dans la vie du comité. Je sais qu'il y a, dans ces clubs, des mordus de notre passion commune. Nul besoin d'être un compétiteur pour partager des moments de convivialité durant un tournoi de scrabble !

Encore une saison remarquable de la part de nos jeunes ! Ils se sont distingués une fois de plus lors du championnat de France Jeunes et Scolaires à Périgueux, ainsi qu'au championnat du monde à Aix-les-Bains. Un grand bravo à toutes et tous, qu'ils aient ou non remporté un trophée ou une place d'honneur ! Je souligne aussi le rôle des animateurs et des accompagnateurs : un grand merci à tous ceux qui encadrent les scolaires durant toute l'année ! Une mention particulière à Patrick Zatti et à Monique Cuinet, nos deux bergers qui ont conduit les jeunes lors de leur déplacement à Périgueux. J'en profite également pour féliciter Bernard Gendre, qui s'est vu remettre la médaille de la Fédération pour 30 années de présence et de dévouement auprès des clubs scolaires. Il met fin aujourd'hui à sa fonction de responsable régional, s'estimant atteint par la limite d'âge, et je lui souhaite bonne route comme simple scrabbleur franc-comtois. Bienvenue à Nadine Ganne, qui assurera la relève auprès de nos jeunes !...

Et toute ma gratitude à l'équipe du bureau : Anne, Claude, Pascal, Bernard, Chantal, dont je souligne l'aide très précieuse et la somme de travail accumulée durant la saison. Un petit salut à Michelle, qui nous a quittés au printemps pour des cieux plus cléments dans le sud-ouest de la France. C'est Pascal qui reprendra le rôle de responsable des compétitions. Il compte sur les présidents pour lui transmettre régulièrement les résultats des épreuves dont ils auront la charge. Il aura d'ailleurs une année bien chargée, puisqu'il organisera avec le comité et le club de Valentigney la finale du championnat de France de Scrabble classique, les 21 et 22 mars 2015 ! Avis aux amateurs ! C'est le moment de retourner aux fondamentaux du jeu de scrabble !

J'entame ce jour ma 6^o et dernière année de présidence (je suis, moi aussi, atteinte par la limite d'âge !). Vous avez toute la saison pour préparer la relève !

Je vous souhaite une agréable saison 2014-2015, vous assurant de mon amical soutien.

Edmée Girardot

RAPPORT D'ACTIVITE

A. Licences civiles et scolaires (Claude BOUCARD) :

Il y a une augmentation de la participation aux compétitions mais une diminution des licences. On joue beaucoup quand on est à la retraite mais les cadets et les juniors sont très peu nombreux.

Corinne Fauvet souligne qu'attirer des nouveaux ne suffit pas, il faut les garder, ce qui n'est pas évident, étant donné la difficulté du jeu et du vocabulaire.

Claude Boucard répond que la stratégie de jeu est aussi importante que le vocabulaire et qu'en aidant les nouveaux sur ce point, cela facilite leur entrée dans les clubs.

Anne Albini conseille des tutorats et l'allègement des règles pour les débutants en club.

Bernard Gendre explique qu'à Dole, les débutants sont pris à part le mardi après-midi pour un 10 coups de vocabulaire courant (parties préparées par Marie-Claude Cornut qui se trouve sur le site de la fédération), avec explication des techniques de jeu et de la gestion de la grille.

Monique Réus remarque que cet horaire ne convient pas pour des gens qui travaillent.

Claude demande que les responsables de club veillent à ce que les fiches bleues de première affiliation soient bien lisibles (inscription en capitale, et que tous les paiements des licences soient accompagnés d'une fiche de trésorerie, de la fiche saumon et des éventuelles cartes bleues).

B. Compétitions : voir document en annexe

C. Scrabble scolaire (Bernard GENDRE) :

Au compte rendu du CA de juin dernier, 1 information à ajouter :

- Championnat du monde : Mickaël. Roy : 224^{ème}, Antonin Aubry : 232^{ème}, Lilian Leclerc : 242^{ème}, Eliette Aubry : 261^{ème} et Quentin Louvrier : 267^{ème}.

Le rapport d'activité a été voté à l'unanimité (50 voix).

RAPPORT FINANCIER (Anne ALBINI)

Le bilan de la saison est très proche du bilan prévisionnel qui avait été établi. Le comité n'ayant pas de projets spécifiques demandant un apport financier important, il avait été décidé en CA de redistribuer une grande partie du bénéfice de la saison aux clubs, en tenant compte du nombre de licenciés adultes ayant renouvelés leur licence et du nombre de manifestations organisées. De ce fait, les revenus s'élèvent à 31762,42EUR pour des dépenses de 31551,28EUR. Ce qui donne un solde positif de 211,14EUR.

Il est à noter l'importance pour les clubs de fournir des documents permettant une vérification "plus aisée" des sommes versées, en particulier lors des compétitions. En effet la feuille de résultat qui doit être transmise avec la feuille de trésorerie doit correspondre au **fichier excel de Sigles à la fin de la compétition** (et non à l'inscription, car il y a souvent des absents) **dans l'ordre du classement**. (Sur la saison, 21 feuilles reçues n'étaient pas conformes.)

Yvette KNOEPFLIN atteste que les comptes sont corrects et sincères et propose à l'assemblée de les approuver.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Budget prévisionnel : Le CA propose qu'il n'y ait plus de redevances au Comité lors des compétitions (sauf Interclubs et Simultanés permanents) et que par conséquent le Comité ne verse plus de subvention aux qualifiés qui devront s'adresser à leurs clubs respectifs et ne prenne plus en charge les salles (sauf pour les interclubs et encore pour cette année pour le Championnat régional).

La Région devrait pouvoir fonctionner de cette façon et les clubs devraient avoir plus de rentrées.

Un essai pour la saison 2014/2015 est proposé.

Proposition approuvée : contre 0, abstentions 2.

Les nouvelles feuilles de trésorerie seront sur le site dès que possible.

A signaler : les licences espoirs passent de 10 à 12 €, les licences jeunes de 5 à 8 €.

Palmares du Challenge Marc Boucard

Ce palmarès est établi parmi les joueurs ayant effectué au moins 3 compétitions sur les 7 que compte la saison, sur la moyenne des 3 meilleurs pourcentages. Toutes les compétitions sont open mais le challenge ne concerne que les Francs-comtois.

Meilleur 6° série : Colette LOMBERGER

Meilleure 5° série : Andrée JORAND

Meilleure 4° série : Patricia LAMBERT

Meilleure 3° série : Suzanne LEVY

Meilleur 1° série : Thierry BOUSSAERT

Bravo à tous.

PERSPECTIVES, QUESTIONS DIVERSES

- Organisation du Championnat de France Classique prise en charge par le club de Valentigney.
- Demande de l'accord de l'assemblée pour coopter Nadine GANNE comme membre du Bureau car elle devient responsable Régionale Scolaire. OUI à l'unanimité.
- 2 centres pour la Phase 2 : Audincourt et Chaffois. Appel est lancé aux arbitres disponibles pour l'occasion. Réflexion sur la répartition des joueurs sur les 2 centres.
- Modifications du règlement d'arbitrage :
 1. *Annonce de fin du coup : c'est le juge-arbitre qui annonce la fin d'un coup ou du temps de jeu ; il faut donc enlever la(les) référence(s) à « la deuxième sonnerie » (pas nécessairement audible pour tous les joueurs) et à « la fin du temps imparti » (habituellement non calculé par les joueurs) pour ne faire référence qu'à l'annonce elle-même.*
 2. *Manquements dont la sanction est une pénalité de 5 points :
À partir du deuxième coup, tout bulletin de jeu pour lequel le référencement est décalé d'une case (verticalement, horizontalement ou diagonalement) par rapport à ce qu'il devrait être à condition que :
- le mot joué soit écrit en entier ;
- le score soit exactement celui de la solution correctement référencée.
Donc plus de problème si le décalage provoque l'allongement d'un mot déjà placé et forme ainsi un mot non admis.*

Nombreuses réactions dans la salle, ces modifications sont mal vécues par les arbitres et rendent difficiles le recrutement de nouveaux arbitres.

Anne propose aux présidents de clubs d'encourager chaque joueur à envoyer un mèl de protestation à Michelle COHARD, responsable de la commission règlement de la Fédération Française de Scrabble.

La séance est levée à 12 h 00

La secrétaire,
Chantal Girod